



PRÉFET DE LA LOIRE- ATLANTIQUE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction départementale de la cohésion sociale

Nantes, le 17 septembre 2020

REUNION NOUVEAUX ELUS

L'engagement des jeunes

Le service civique

La Loire-Atlantique a réussi la montée en charge du service civique : le nombre de volontaires dans le département (en flux) a été multiplié par cinq entre 2014 et 2019 (sur cette dernière année : 2 051 entrées en mission). La Loire-Atlantique représente plus de la moitié (51,3 %) du poids du service civique dans les Pays de la Loire.

Cette progression a été rendue possible par l'intervention au quotidien d'une équipe de la DDCS sur tous les segments du dossier : promotion et animation du dispositif (un comité départemental d'appui au service civique a été constitué en 2018), instruction en vue de la délivrance des agréments, suivi des acteurs, formation civique et citoyenne, contrôles.

La Loire-Atlantique reste toutefois en deçà de la moyenne nationale en ce qui concerne l'implication des collectivités territoriales : 53 sont agréées à ce jour. Il reste bien une marge de progression.

Le Président de la République a annoncé le 14 juillet un nouveau développement du programme, dont les moyens étaient stables depuis 2 ans. Cette annonce, reprise dans le plan « 1 jeune 1 solution » lancé fin juillet et intégrée au plan de relance, va se traduire par 100 000 entrées en mission supplémentaires entre 2020 et 2021.

Il s'agit en effet d'accompagner les jeunes de 16/25 ans dans la définition et la validation de leur projet d'avenir (« *des missions d'utilité sociale pour des jeunes en quête de sens* »).

2020 est l'année des 10 ans du service civique : l'événement départemental programmé en avril a dû être reporté et pourrait se tenir en novembre, organisé par la DDCS en partenariat avec la Ligue de l'enseignement FAL 44. Cette manifestation, composée de temps d'échanges autour de la thématique « *Le Service Civique comme outil de lutte contre les discriminations* » et de visite de trois expositions, concourra à valoriser l'engagement des jeunes et à mettre en avant le partenariat de qualité établi avec les structures d'accueil du territoire (la charte départementale des tutrices et tuteurs en est une illustration).

Site des services de l'État : <https://www.loire-atlantique.gouv.fr/Politiques-publiques/Jeunesse-sport-et-soutien-a-la-vie-associative/Service-civique>

Le service national universel (SNU)

SNU 2019

La Loire-Atlantique était en 2019 un des 13 départements préfigurateurs du SNU.

123 jeunes du département se sont inscrits, pour un séjour de cohésion en juin 2019 (dans un des 12 autres départements préfigurateurs) puis une mission d'intérêt général (MIG) qui devait être achevée avant le 30 juin 2020. La crise sanitaire a occasionné le report de missions.

A ce jour, 65 % des jeunes ont validé cette 2ème phase, ce sera 88 % à la Toussaint.

179 jeunes des 12 autres départements préfigurateurs ont été accueillis à Guérande en juin 2019 pour le séjour de cohésion. Cette première expérience, à l'occasion de laquelle chaque département préfigurateur a pu tester le modèle SNU, a été riche d'enseignements pour l'équipe-projet de la Loire-Atlantique.

SNU 2020

La crise sanitaire a bousculé le calendrier initial et les modalités de réalisation du SNU 2020.

Deux séjours devaient se tenir à la fin juin, l'un à Guérande, l'autre à Nantes, pour 328 jeunes au total.

Le gouvernement a pris la décision début août d'annuler le séjour de cohésion mais de maintenir les MIG. Un message de la mission nationale SNU a été envoyé aux jeunes le 10 août pour les en informer et leur indiquer que dans la mesure du possible, ils pourraient effectuer un séjour de cohésion en 2021.

Sur les 304 jeunes inscrits au 5 juin (la date de clôture des inscriptions avait été repoussée à cette date), 232 ont confirmé leur inscription dans ce nouveau contexte. 216 ont vu leur inscription validée.

La validation de son dossier permet au jeune de s'inscrire sur la plateforme des MIG et de se positionner sur une ou plusieurs missions.

A ce jour 166 jeunes ont exprimé leurs souhaits (55 % veulent faire leur mission au sein d'un corps en uniforme, 24 % dans le secteur santé-solidarité). La DDCS a identifié une centaine de missions et réactive actuellement celles de la cohorte 2019. Pour réaliser l'appariement entre les offres et les demandes de MIG, elle aura besoin que des collectivités accueillent des jeunes en MIG, au plus près du lieu de résidence des jeunes.

Les MIG recouvrent 9 thématiques :

- défense et mémoire
- sécurité
- solidarité
- santé
- éducation
- culture
- sport
- environnement et développement durable
- citoyenneté.

Une MIG s'effectue sur 12 jours (en continu ou de façon perlée) ou 84 heures (quelques heures sur plusieurs jours).

Les jeunes auront jusqu'au 30 juin 2021 pour réaliser leur MIG.

L'engagement à tout âge

La vie associative

La mission d'accueil et d'information des associations (MAIA) est l'instance départementale qui regroupe les personnes-ressources et les lieux-ressources en matière de soutien à la vie associative. Elle est animée par le délégué départemental à la vie associative. Son objectif est d'améliorer l'orientation, l'information, le soutien et le conseil aux bénévoles des associations et aux porteurs de projets associatifs.

La Loire-Atlantique est correctement maillée en lieux-ressources (2 centres de ressources et d'information des bénévoles -CRIB-, 5 points d'appui à la vie associative -PAVA-, 2 fédérations départementales). De nouveaux PAVA peuvent toutefois être labellisés par la DDCS, notamment au niveau d'EPCI.

Renseignements auprès du DDVA : ddcs-ddva@loire-atlantique.gouv.fr

<https://www.loire-atlantique.gouv.fr/Politiques-publiques/Jeunesse-sport-et-soutien-a-la-vie-associative/Soutien-a-la-vie-associative>

La réserve civique

Créée par la loi égalité et citoyenneté du 27 janvier 2017, la réserve civique permet à tous les citoyens (adultes) de participer, à titre bénévole et occasionnel, à des missions d'intérêt général proposées par des organisations publiques et associatives. Elle doit contribuer à construire d'une part une société de l'engagement d'autre part une société plus résiliente et solidaire. Elle s'appuie sur une charte écrite en décembre 2016 et est régie par le décret 2017-930 du 9 mai 2017.

Elle constitue la brique généraliste de la réserve citoyenne et est destinée à en devenir le moteur.

La réserve civique a été véritablement activée à l'occasion de la crise sanitaire de 2020 avec le lancement fin mars d'une plateforme de mobilisation citoyenne (site "je veux aider.gouv.fr") créée par le ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse dans le cadre d'une start up d'Etat pour mettre en relation des offreurs de missions prioritaires liées à la crise (l'aide alimentaire et d'urgence, la garde exceptionnelle d'enfants, le maintien du lien social avec les personnes fragiles et isolées, la solidarité de proximité) et les personnes désireuses de s'investir à ce titre.

Au total plus de 8 500 personnes se sont inscrites en Loire-Atlantique sur cette plateforme. La publication de missions n'a pas été à la hauteur de cet élan. En conséquence, beaucoup de bénévoles inscrits n'ont pas trouvé de missions correspondant à leurs attentes. Si une part d'entre eux est moins disponible depuis le déconfinement, la recherche d'engagement dans un projet ou une cause, près de chez soi, est aujourd'hui toujours active.

Les missions sont depuis début juin ouvertes à l'ensemble des 10 domaines d'activité* de la réserve civique (en plus de missions de crise qui peuvent demeurer) et en rédaction libre. Ce retour au droit commun doit entraîner une augmentation du nombre de missions déposées sur la plateforme.

La réserve civique est appelée à être davantage ancrée dans les territoires et à susciter une implication plus importante des collectivités territoriales (grandes villes, agglomérations, métropole).

Site des services de l'Etat : <https://www.loire-atlantique.gouv.fr/Politiques-publiques/Jeunesse-sport-et-soutien-a-la-vie-associative/Reserve-civique>

*environnement, solidarité, mémoire et citoyenneté, éducation pour tous, culture et loisirs, vivre ensemble, interventions d'urgence, santé, sport, insertion et accompagnement professionnel).